

6132

Bro F 923
400

VERS LA VIE



La Décroissance de la Natalité

et

l'Avenir de la France

PAR

Paul GEMÄHLING

PROFESSEUR AU COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES



Publié par le Comité français pour le relèvement de la Natalité

Dépôt : 17 bis, rue Laporte, Bordeaux

10, rue des Pâiens, Saumur

PRIX : 0,15 c.

ALLIANCE NATIONALE

pour l'accroissement de la population française

26, avenue Marceau (8^e) — PARIS

1913

PUBLICATIONS DU COMITÉ FRANÇAIS POUR LE
RELÈVEMENT DE LA NATALITÉ

Avortement et Néo-Malthusianisme, par le DOCTEUR
LE BEC, chirurgien de l'Hôpital Saint-Joseph de Paris. 0 20

Immoralité et Néo-Malthusianisme, par EMILE POURÉSY. 0 20

Ces deux ouvrages sont en vente franco de port :

17 bis, rue Laporte, Bordeaux.

10, rue des Pâiens, Saumur.

La Décroissance de la Natalité et l'Avenir de la
France, par PAUL GEMAHLING, professeur au Collège
libre des Sciences sociales 0 15

La Restriction volontaire de la natalité et la Défense
nationale, par PAUL BUREAU, président de la Ligue
française pour le relèvement de la moralité publique. 0 15

En préparation :

Restriction volontaire de la natalité et Hygiène,
par le DOCTEUR GOOD.

La Défense du salaire et le Néo-Malthusianisme,
par PAUL GEMAHLING, professeur au Collège libre des
Sciences sociales.

*La France, si elle ne se ressaisit, disparaîtra
bientôt du nombre des nations. Telle est la convic-
tion absolue, telle est l'obsédante pensée qui saisit
l'esprit de quiconque consent, ne fut-ce qu'un ins-
tant, à réfléchir sur l'avenir de notre pays.*

*Autour de nous les nations s'en étonnent. Les
Français, seuls, assistent inconscients au suicide de
leur race ; ils ne semblent même pas s'en aperce-
voir.*

*S'il faut, pour qu'ils y croient, qu'un signe brutal
vienne leur révéler au dehors cette décadence
implacable, ce signe ne leur sera pas donné, ou du
moins, lorsqu'il se manifestera, il sera trop tard.
En apparence, la vie nationale pourra poursuivre,
quelque temps encore, son cours habituel ; chacun
vaquera à ses affaires ou à ses plaisirs, et cepen-
dant la France, frappée aux sources mêmes de la
vie, s'affaîssera lentement et marchera inéluctable-
ment vers l'anéantissement.*

*C'est ce que personne n'ose dire et s'avouer à
soi-même, parce que ce serait la condamnation de
son propre égoïsme et de l'intime trahison qu'il a
infligée à sa patrie.*

*Il faut cependant que les bons citoyens, qui
pensent avec nous que la disparition de la France
serait pour chaque Français, comme pour l'huma-
nité tout entière, une catastrophe irréparable,
aient le courage de regarder en face le mal secret
dont meurt leur pays.*

1

Int. Instituut
Soc. Geschiedenis
Amsterdam

LA DÉCROISSANCE DE LA NATALITÉ FRANÇAISE

Une nation, pour se perpétuer, a besoin de recevoir un incessant afflux d'éléments nouveaux : pour combler les vides que, chaque jour, la mort fait dans ses rangs, d'abord ; pour se développer ensuite. Car la loi des groupements humains n'est pas seulement de se reproduire, mais de s'accroître. Les sociétés ne durent qu'à condition de grandir sans cesse ; la stagnation est impossible. Pour elles, se pose cet impérieux dilemme : « *Croître ou disparaître.* »

Dans toute nation saine et en progrès, les naissances ne doivent pas seulement balancer les décès ; elles doivent, de beaucoup, l'emporter sur eux.

Comment la France se comporte-t-elle à l'égard de cette exigence vitale ?

A cette question, les faits, brutalement, apportent cette double réponse.

1° La population française, est stationnaire et sur le point de décroître.

2° Autour d'elle les peuples s'accroissent avec une prodigieuse rapidité.

1° La population de la France est stationnaire et sur le point de décroître.

Dans toute société vivante, avons-nous dit, le

nombre des naissances doit l'emporter de beaucoup sur celui des décès.

Si nous jetons les yeux sur ce qu'a été la balance des naissances et des décès, en France, au cours du siècle dernier, nous voyons se dessiner, au travers d'oscillations secondaires, une chute régulière et rapide des excédents de naissances : les sommets de la courbe vont toujours s'abaissant : 67, 54, 38, 29, 18 ; les chutes sont de plus en plus profondes.

Pour la période 1906-1910, nous atteignons un gain net de 5 naissances : c'est le chiffre même de la période qui comprend l'Année terrible !

Et la période dans laquelle nous entrons s'annonce plus désastreuse encore !

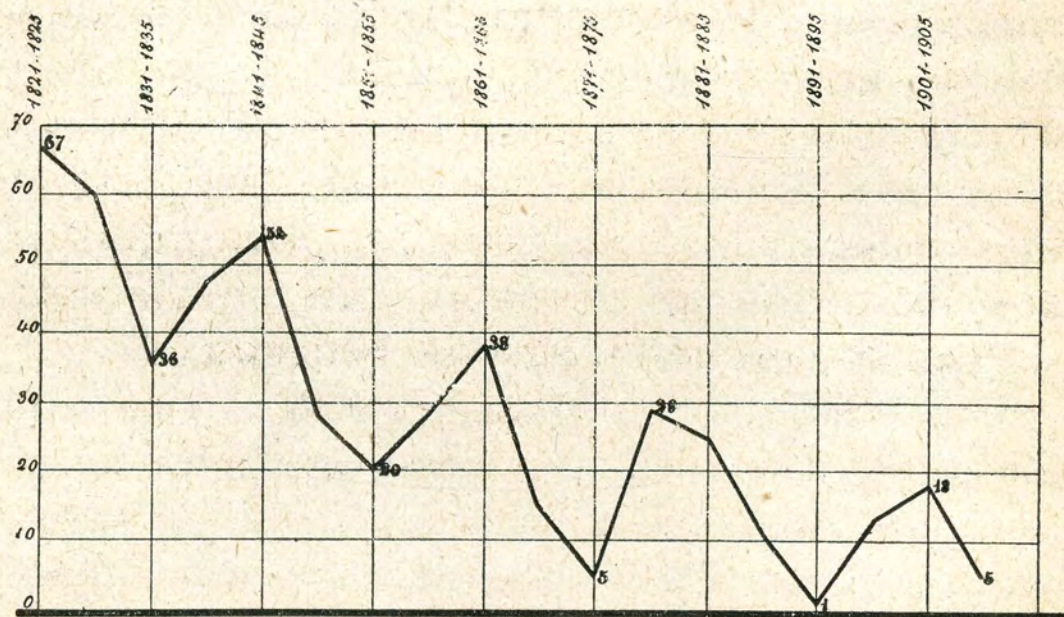


FIG. I. — Pour 10.000 habitants, combien, en un an, de naissances, en excédent sur les décès ?

La courbe des excédents de naissances sur les

décès, véritable thermomètre de la vitalité d'une race — qui en traduit l'accroissement ou la diminution — tend, en France, vers 0.

Elle ne s'arrêtera pas là. Cet état stationnaire où les naissances et les décès se font équilibre n'est qu'un point théorique, que l'on franchira aussi aisément que l'on a déjà franchi les degrés précédents. La statistique seule enregistrera ce passage. Aucun autre signe extérieur ne nous en avertira. Et cependant ce sera la diminution de la race qui commencera, ce sera la mort progressive...

Nous sommes déjà engagés sur cette pente, où l'on glisse insensiblement.

La France, en effet, n'a pas seulement été frappée jusqu'ici, de cette dépopulation relative qui consiste à cesser de s'accroître, tandis que les autres nations, progressaient avec rapidité. Elle a connu de plus en plus fréquemment, en ces dernières années, cette chose terrible, fait unique dans l'histoire des peuples civilisés modernes : **la dépopulation absolue. Plus de décès que de naissances.** « Plus de cercueils que de berceaux. »

Si en effet, sous les moyennes établies plus haut par périodes de cinq ans, nous recherchons la balance des naissances et des décès, année par année, nous comptons, depuis un siècle, onze années déficitaires.

Un premier groupe comprend les années 1854 et 1855 décimées par le choléra ; un second groupe les années 1870-1871.

Toutes les autres se trouvent dans la période 1890-1911, en pleine paix, dans une phase de prospérité économique inouïe, avec une mortalité tendant à décroître.

En ces sept années néfastes : 1890, 1891, 1892, 1895, 1900, 1907 et 1911, la France a perdu 168.000 existences que des naissances ne sont pas venues sur-le-champ remplacer.

Pour la dernière année dont les résultats aient été publiés, pour l'année 1911, la balance s'est soldée pour dix mille habitants par un excédent de 9 décès.

En cette année, il a manqué à la France 35 mille naissances pour combler les vides causés par la mort. Et cela malgré une réduction sensible de la mortalité, — par simple insuffisance des naissances.

La ville de Valenciennes compte près de 35 mille habitants; si nous apprenions, une certaine année, qu'elle a brusquement disparu de notre territoire, quel émoi n'en éprouverions-nous pas dans nos cœurs de Français? Et cependant, durant l'année 1911, notre race a subi une perte aussi sensible sans que notre insouciance en ait été alarmée, sans même que les Français aient paru s'en apercevoir.

Ce qui rend terrifiante cette progressive diminution de la France, c'est qu'elle ne résulte pas d'une baisse de la natalité, spéciale à quelques départements, mais qu'elle résulte d'un fléchissement général.

Pour l'année 1911, soixante-quatre départements, ont été frappés de ce mal de mort et ont enregistré

plus de décès que de naissances. Pour compenser 100 décès, on n'a compté, par exemple, dans le département du Rhône que 82 naissances; dans l'Orne : 75; dans l'Yonne : 69; dans le Lot-et-Garonne : 67; dans le Lot : 61. Dans le département de la Seine lui-même, l'équilibre n'a pas été atteint.

Vingt-trois départements seuls ont contribué, en cette année, à enrayer la diminution de notre pays. C'est à peu près à eux seuls qu'il a dû, les autres années, l'apparence d'un accroissement (1).

Le jour où ceux-là faibliront à leur tour, ce sera l'anéantissement de la France.

2° Autour de nous les peuples s'accroissent avec une prodigieuse rapidité.

Malgré tant de douloureuses constatations, cet arrêt presque total de l'accroissement de la France n'a pas encore pris toute sa redoutable signification, tant que nous ne l'avons pas comparé à l'accroissement des pays étrangers.

Les nations, comme les individus, sont engagées dans les liens d'une solidarité étroite, plus étroite de jour en jour. Elles doivent s'avancer d'un même pas. Celles qui seraient tentées de l'oublier en seraient impitoyablement châtiées. En ce domaine,

(1) On a relevé, en effet, qu'entre les recensements de 1906 et 1911, 64 départements avaient diminué!

comme en tous les autres, nous ne pouvons prétendre nous soustraire à cet universel mouvement en avant. Ne pas avancer, c'est reculer. Pas plus qu'au milieu de l'Europe armée ou qu'en face de nos rivaux dans la lutte économique, nous ne pouvons tenter, seuls, de limiter nos armements ou d'arrêter le perfectionnement de notre outillage, il n'est en notre pouvoir de limiter arbitrairement, à un moment de notre histoire, le développement de notre population, sans nous condamner volontairement à la décadence et bientôt à l'annexion.

Où en sommes-nous dans cette lutte engagée entre les nations, pour l'accroissement de leur population ?

Nous avons vu jusqu'ici la France réaliser péniblement, au cours d'une période de cinq années, l'équilibre de ses décès et de ses naissances et atteindre, pour la période 1905-1910, la moyenne, relativement élevée pour elle, de 5 naissances en excédent sur les décès par 10.000 habitants.

Pour la même période, quelle a été cette même moyenne chez les peuples qui nous entourent ?

Elle a été de 87 en Belgique, de 113 en Autriche-Hongrie et en Italie, de 115 en Angleterre, de 141 en Allemagne.

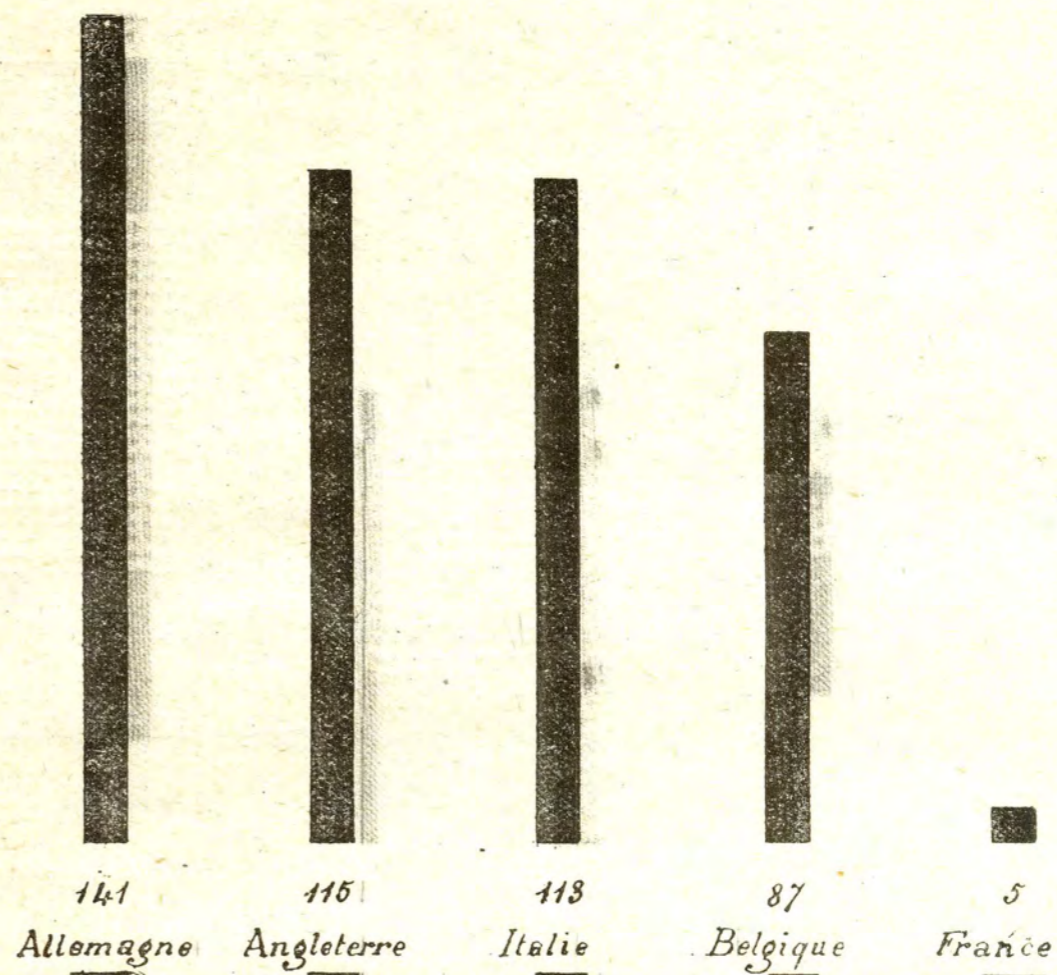


FIG. II. — Pour 10.000 habitants, combien, en un an, de naissances en excédent sur les décès ?
(Période 1906-1910).

Cette comparaison se passe de commentaire.

De même, rien n'est plus saisissant que le simple tableau du développement de trois d'entre ces nations depuis un siècle. La France, en 1800 et en 1850, tient la tête ; soudain elle s'arrête et s'affaisse, tandis que ses rivales, très inférieures à elle au point de départ, l'atteignent, la dépassent, la laissent loin derrière elles.

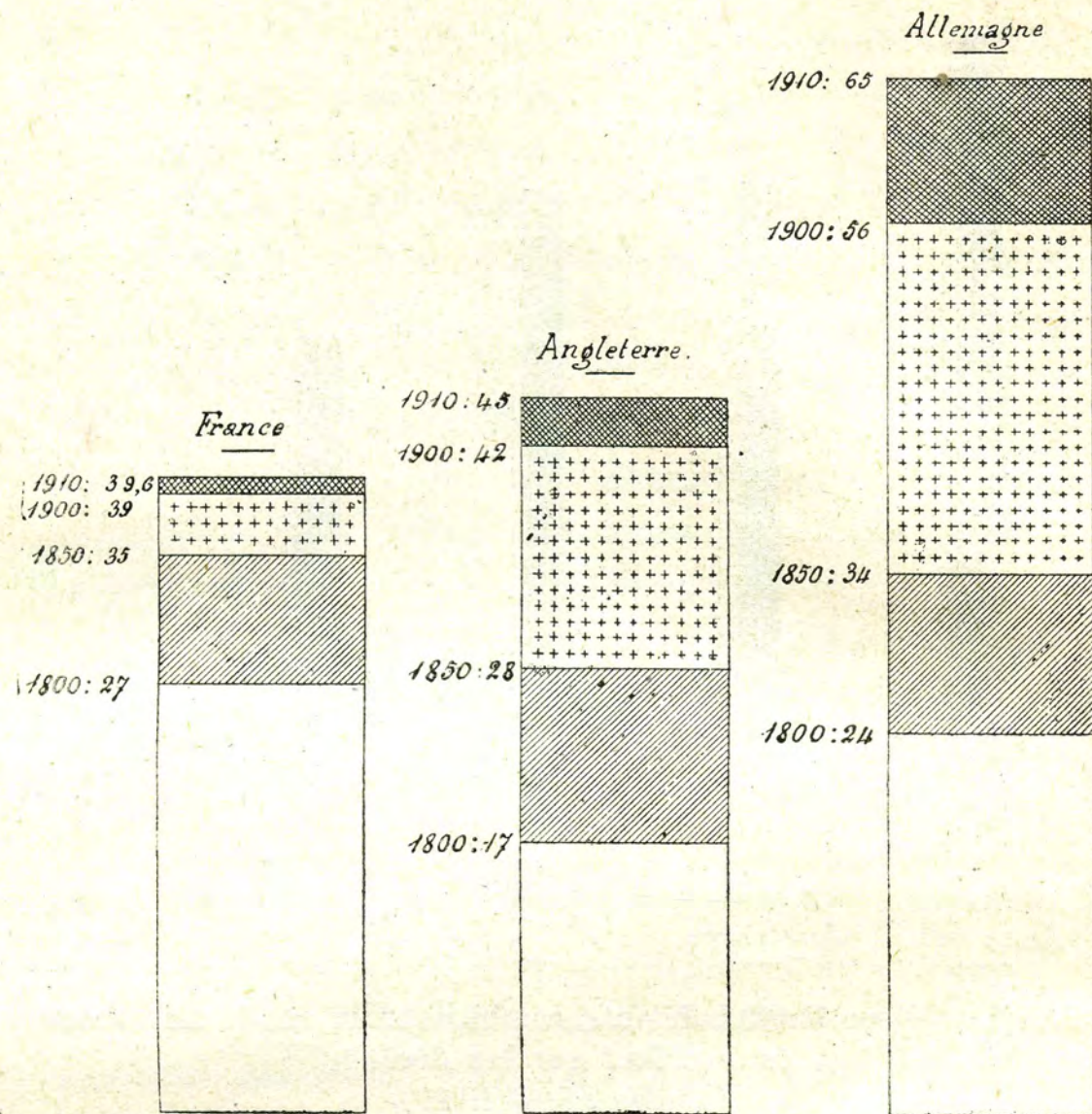


FIG. III. — Accroissement comparé de la population de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. (Population exprimée en millions).

Ce qu'il ne faut cesser de répéter, c'est que cette déchéance est récente, et qu'elle s'est accélérée, d'une manière terrifiante, dans le dernier quart du XIX^e siècle.

En 1871, au lendemain même de nos désastres, la population de la France (36 millions) était encore

presque égale à celle de l'Allemagne (40 millions), supérieure à celle de l'Angleterre (31 millions).

Qu'est devenue, dans les quarante années qui ont suivi, notre population et celle des autres grandes nations européennes? Le voici :

- Les 100 Russes de 1871 sont devenus, en 1911, 177.
- Les 100 Allemands sont devenus 161.
- Les 100 Anglais : 146.
- Les 100 Austro-Hongrois : 137.
- Les 100 Italiens : 129.
- Les 100 Français : 109.

Pour la seule année 1910 (la dernière qui n'ait pas été déficitaire en France), voici les gains nets réalisés annuellement par quelques nations européennes :

Allemagne.....	880	mille	naissances	d'excédent.
Autriche-Hongrie.	770	—	—	—
Italie.....	460	—	—	—
Angleterre.....	410	—	—	—
Pays-Bas.....	90	—	—	—
France.....	70	—	—	—

L'accroissement prodigieux de l'Allemagne est bien digne en particulier de retenir notre attention. Si nous lui faisons une grande place dans cette brochure, c'est qu'il est le plus grand fait démographique et le plus grand fait politique du XIX^e siècle ; celui

qui conditionne actuellement toute la vie de l'Europe.

Or, il est facile de constater que cette supériorité allemande n'est pas, comme certains seraient portés à le croire, une sorte de fatalité mystérieuse ou le fait de circonstances historiques lointaines et exceptionnelles. C'est un fait tout récent, et que nous avons vu, en quelque sorte, se constituer sous nos yeux.

En 1850, la population de la France était supérieure à celle de l'Allemagne.

En 1860, les deux populations étaient encore égales.

En 1872, la population de l'Allemagne n'était que légèrement supérieure à celle de la France.

En 1911, la population de la France ne représente plus que les $\frac{3}{5}$ de celle de l'Allemagne.

On peut faire ressortir cette progression par le tableau suivant :

En 1850, pour 100 Français, on comptait 97 Allemands.

En 1872, pour 100 Français, on comptait 116 Allemands.

En 1911, pour 100 Français, on compte 168 Allemands.

En 1926, dans quinze ans, si le taux d'accroissement des deux pays reste à peu près identique — sans accélération d'un côté, sans nouvelle diminution de l'autre — pour 100 Français on comptera 200 Allemands.

En l'espace de soixante-dix années environ, l'Allemagne aura doublé sa population, et par conséquent, au terme de cette même période, la nôtre sera à peine égale à la moitié de la sienne.

La France a pleuré à juste titre, depuis 1871, la perte de l'Alsace-Lorraine et les victimes de la guerre. A-t-elle assez réfléchi qu'en ces quarante dernières années, elle a subi, du seul fait de la restriction de sa natalité, des pertes d'hommes sept fois plus cruelles encore que celles que lui avaient causées à la fois l'annexion à l'Allemagne de sa belle province et toutes les vies humaines sacrifiées par la guerre.

La population de l'Alsace-Lorraine était, en 1870, d'un million et demi d'habitants, le nombre des victimes de la guerre franco-allemande s'est élevé environ à un demi-million. Soit une perte totale de 2 millions d'hommes.

La faiblesse de la natalité française a privé notre pays depuis cette date d'une population qui peut être évaluée à 13 millions et demi, soit neuf fois la population de l'Alsace-Lorraine (1). Ou encore c'est

(1) Pour calculer ce qu'aurait dû être l'accroissement normal de la France depuis 1871, nous avons pris pour base le taux moyen d'accroissement, par période de cinq années, de quatre grandes puissances européennes, inégalement prolifiques l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la Belgique.

comme si, en ces quarante dernières années de paix, nous avions eu sept guerres aussi douloureuses que celle de 1870-1871 : soit une guerre tous les cinq ou six ans.

N'est-ce pas une nouvelle et irrémédiable défaite que nous avons subie là, et la plus humiliante de toutes : le suicide d'une race, au sein du bien-être, par égoïsme et par lâcheté.

LES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA DÉCROISSANCE DE LA NATALITÉ FRANÇAISE

Nous saisissons la gravité que peut avoir pour un peuple une telle méconnaissance des lois de la vie — méconnaissance dont la France a été seule jusqu'ici à donner l'exemple au monde — en mesurant les mortels effets qu'elle exerce dans l'économie nationale tout entière.

La diminution de la natalité française est le nœud de tous les grands problèmes qui se posent dans notre pays. C'est la suprême question ; celle qui domine et conditionne toutes les autres ; celle qui met en jeu non seulement la grandeur, mais l'existence même de la France.

Voilà ce que l'on n'ose pas proclamer ouvertement en face du pays, ce que surtout l'on n'ose pas s'avouer résolument à soi-même.

Nous en aurons cependant la preuve aveuglante, en laissant parler simplement les faits devant nous, ou en enregistrant avec impartialité les conclusions auxquelles ont été amenés, comme par une force invincible, tous ceux qui ont appliqué loyalement leur étude à l'un quelconque des éléments de notre grandeur nationale.

I. — DIMINUTION DE LA PUISSANCE POLITIQUE DE LA FRANCE

1° La France tend à devenir une puissance de second ordre.

M. Levasseur a établi, et M. le Dr Jacques Bertillon a complété cette démonstration : que tandis qu'à la fin du XVII^e siècle la France représentait à elle seule 40 0/0 de la population des grandes puissances et en 1789 encore 27 0/0, en 1880 elle n'en représentait plus que 13 0/0, et en 1910 elle tombait à 7 0/0.

Pour perdre son rang, il lui a suffi de rester stationnaire tandis que les autres nations s'accroissaient autour d'elle.

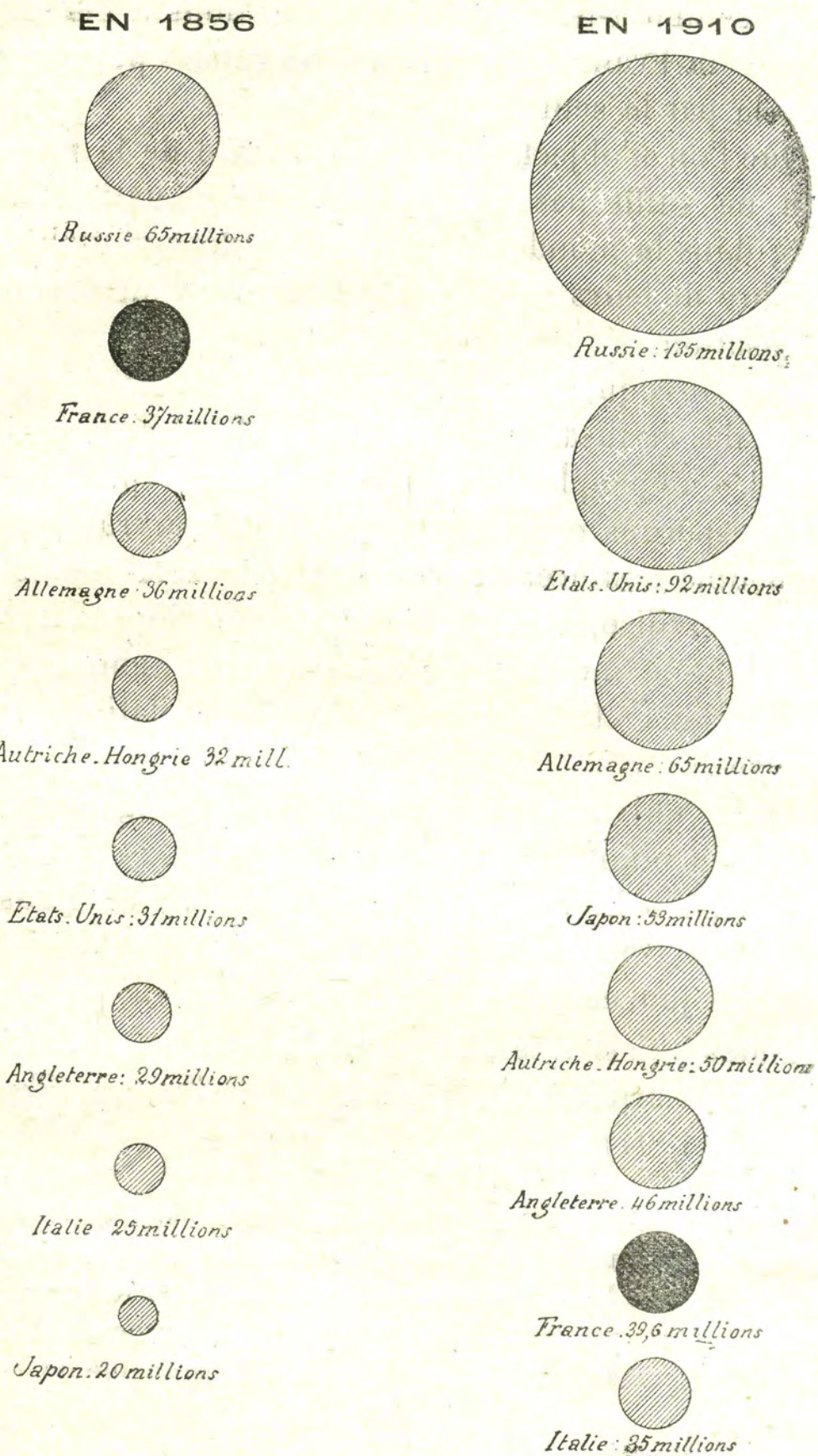
C'est ce que cette simple comparaison des grandes puissances, à un demi-siècle de distance, suffit à faire apparaître.

En 1856, la France occupait encore le second rang, dépassant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, les États-Unis, l'Angleterre, et l'Italie.

En 1910, avec une population presque égale, elle se voit rejetée au septième rang, dépassée non seulement par les États-Unis et l'Allemagne, mais encore par le Japon, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie; bientôt, ce sera par l'Italie.

CLASSEMENT DES GRANDES PUISSANCES

D'après le chiffre de leur population.



Ne semble-t-il pas que nous assistions à l'élimination de la France du concert des grandes puissances, et cela par le seul effet de sa volonté ?

Que l'on n'objecte pas que le chiffre de la population ne suffit pas pour assigner aux nations leur rang dans le monde et que celui-ci dépend moins du nombre de leurs sujets que de leur avancement en civilisation.

Sans invoquer l'exemple de la décadence et de la ruine des civilisations antiques, s'effondrant sous la poussée de peuples jeunes, barbares mais prolifiques, nous espérons prouver, par ce qui suivra, que si un peuple nombreux n'est point par cela même un peuple civilisé, il n'est aucune civilisation, soit matérielle, soit morale, qui se puisse maintenir et propager sans être servie par une population nombreuse.

Ceux qui nous observent de l'étranger ne s'y trompent point.

« Cette belle nation se suicide » a dit de nous le président Roosevelt.

Et un journaliste japonais, après avoir parlé des grandes puissances européennes en termes très judicieux, portait ce jugement sur la France (*Taiyô*, octobre 1904) :

La France n'est plus ce qu'elle était autrefois. Malgré l'éclat extérieur de sa civilisation, elle est absolument pourrie au cœur ; on peut lui envier son raffinement, ses beaux arts et sa richesse, mais son énergie vitale est épuisée. Sa population diminue de jour en jour et il n'est point déraisonnable de croire

qu'elle disparaîtra du rang des nations vers la fin de ce siècle (1).

« Le jugement est terrible » a dit de cette parole le professeur Izoulet.

« Il est terrible parce qu'il est peut-être vrai. »

Et cette abdication paraîtra d'autant plus grave que par ses traditions et ses aspirations, la France républicaine représente, en Europe, une civilisation supérieure dont l'influence si elle cessait de s'exercer dans le concert des grandes puissances ne serait remplacée par aucune autre.

Puisqu'on ne peut nier que dans l'équilibre actuel des forces l'influence ne se mesure au nombre ; c'est un devoir pour les peuples les plus civilisés d'être aussi les plus féconds.

2° L'influence de la langue et de la civilisation françaises se restreignent dans le monde.

C'est par sa langue qu'un peuple fait pénétrer sa civilisation.

Au temps de Voltaire, estime-t-on, la langue française était celle que parlait plus d'un quart de l'Europe.

Aujourd'hui, un dixième à peine de la population

(1) Cité par le Dr Jacques BERTILLON : *La dépopulation de la France*, p. 13.

européenne est unie à nous par la communauté de langue.

Tandis que la langue anglaise, qui au début du XIX^e siècle était propre à 40 millions d'hommes, est comprise et parlée aujourd'hui sur toute la surface de la terre par 150 millions d'individus et que la langue allemande est propagée par 120 millions d'hommes dont une vingtaine hors d'Europe, la langue française, malgré son prestige séculaire, n'est plus parlée que par 50 millions d'hommes.

Elle se classe après le chinois, l'anglais, le russe, l'allemand, l'espagnol, le japonais, et, bientôt, après l'italien.

Le recul de la langue française, c'est en même temps le recul de la culture et des idées françaises dans le monde.

Avec la décroissance de notre natalité, ce sont d'anciens foyers de civilisation française qui s'éteignent, faute d'être entretenus par des apports nouveaux ; c'est notre influence se retirant, peu à peu, de l'Orient, du Canada, des Républiques sud-américaines, et laissant à d'autres la place...

3^o Notre défense militaire est compromise.

Dans l'état de paix armée où vit présentement l'Europe, il n'est personne qui puisse discuter que, pour une nation, il n'y a point d'indépendance sans la garantie d'une armée forte. Il n'y a pas non plus de plus sûr gage de paix.

A cet égard encore, le terrible mal qui ronge la France au cœur nous a mis dans un état d'infériorité qui bientôt peut devenir irrémédiable (1).

Au lendemain de la guerre — c'est un fait qu'on ignore — la France et l'Allemagne avaient à peu près le même nombre de conscrits (296.334 en France et 330.136 en Allemagne).

Au bout de quarante années, le nombre des conscrits de la France est resté sensiblement le même, tandis que celui de l'Allemagne est le double du nôtre.

La France a paru surprise, il y a quelques jours, d'apprendre que l'Allemagne allait, dans peu de mois, être en état de mettre sur pied, en temps de paix, une armée de près de 900.000 hommes en face d'une armée française de 530.000 hommes seulement.

La riposte de la France va consister dans le rétablissement pur et simple du *service militaire de trois ans*.

Si cette lourde charge est imposée au pays, il faut qu'il sache à qui il en est redevable et qu'il ne croie pas que c'est le dernier effort qui lui sera demandé.

Un pays ne peut pas avoir moins d'enfants et conserver toujours le même nombre de soldats.

Pense-t-on qu'il suffira, pour rétablir l'équilibre,

(1) M. Paul Bureau publiera bientôt sous ce titre : *Restriction volontaire de la natalité et Défense nationale*, une étude spéciale de cette question.

de maintenir plus longtemps les mêmes hommes sous les drapeaux ?

On aura provisoirement atténué l'infériorité entre *les effectifs sur le pied de paix*, mais ce sera pour la retrouver bientôt identique entre *les armées mobilisées*.

Personne n'ose regarder cette vérité en face et dire courageusement au pays qu'aucun artifice au monde ne peut faire sortir de nouveaux soldats d'une nation qui décroît.

On nous engage à rivaliser de zèle avec l'Allemagne, à égaler notre armée à la sienne. Les ardents patriotes qui mènent cette campagne devraient en même temps soumettre à la méditation des Français cette simple comparaison :

L'Allemagne compte plus de 2 millions de naissances par an.

La France en compte moins de 750.000.

Qui pourra démontrer que ces deux peuples peuvent mettre en ligne le même nombre de soldats ?

La France a donc à choisir :

Ou disparaître du nombre des nations ;

Ou recourir au seul moyen qu'elle ait de sauvegarder son indépendance : se donner des hommes.

4° Notre expansion coloniale est entravée.

L'émigration, signe de la vitalité d'une race, est insignifiante en France et cela pose, pour la mise en

valeur de notre immense empire colonial, de redoutables problèmes.

Conquises par l'héroïsme de nos explorateurs et de nos soldats, pacifiées et administrées par nous, nos colonies tendent à être occupées et exploitées par d'autres.

Non seulement notre Indo-Chine est envahie par les Chinois, les Japonais et les Allemands, mais aux portes mêmes de la métropole, l'Algérie voit, dans plusieurs de ses arrondissements, la colonisation espagnole l'emporter sur la colonisation française ; tandis qu'en Tunisie, sur 175 mille Européens en 1911, on compte : 50 mille Français, 109 mille Italiens (plus de 2 Italiens pour 1 Français), 12 mille Anglo-Maltais, etc.

Au moment où achève de se constituer cette admirable Afrique du Nord française, il y a là un problème qui doit devenir de plus en plus angoissant pour nous.

« C'est une loi historique, en effet, que, dans tout pays tempéré, la domination politique appartient tôt ou tard à la race qui cultive le sol. » (Jules SAURIN, *L'œuvre française en Tunisie*, Paris, 1911, p. 14).

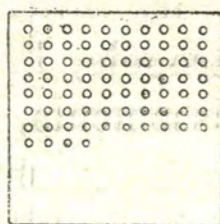
5° La France elle-même, colonisée par les étrangers.

La baisse de notre natalité n'entrave pas seulement l'expansion de la France au dehors ; elle la

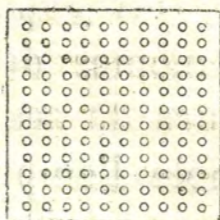
prive encore, sur son propre territoire, de la barrière vivante qui, seule, puisse la préserver d'un insensible envahissement étranger.

Les nations, a-t-on dit, sont des vases communicants dans lesquels les niveaux tendent à s'égaliser.

La France compte 74 habitants par kilomètre carré, tandis que l'Allemagne en compte 120.



Au hil. carré :
En France : 74 habit.



Au hil. carré :
En Allemagne : 120 habit.

« La France n'a pas été créée pour loger la race française, mais pour porter en 1900 tant d'habitants par kilomètre carré ; en 1910 tant ; en 1920 tant, suivant les ressources de la contrée ; et le plus grand général du monde ne saurait empêcher que si le pays n'est pas en état de remplir des kilomètres carrés de la manière prescrite par la loi naturelle, ils le seront par des étrangers » (D^r ROMMEL, p. 6 et 7).

La place que nous n'occupons par nous-mêmes, d'autres, qui se sentent à l'étroit entre leurs frontières, viendront l'occuper.

Certains écrivains d'outre-Rhin nous en ont avertis, sans détour :

« Le moment approche où les cinq fils pauvres de la famille allemande viendront facilement à bout du fils unique de la famille française... Vous ne voulez pas vous payer des enfants, supporter les ennuis de leur éducation ? Vous payerez ceux qui en font, qui

ont besoin de place et d'argent et viendront prendre, chez vous, ce qu'ils ne trouvent plus chez eux. C'est sauvage, c'est monstrueux, c'est tout ce que vous voudrez ; malheureusement c'est naturel, et la nature n'a pas fait l'Allemagne, la Belgique, l'Italie élastiques avec la propriété de s'étendre à mesure que leur population s'accroît. Quand une nation grossissante en coudoie une autre plus clairsemée, qui, par suite, forme un centre de dépression, il s'établit un *courant d'air*, vulgairement appelé invasion, pendant lequel le Code civil est provisoirement mis de côté... » (1).

Il n'est pas besoin pour cela de l'invasion brutale, évoquée par le D^r Rommel ; la population des nations voisines pèse de plus en plus sur nous et déjà « fuse » au travers de nos frontières.

Le nombre des étrangers résidant en France a plus que doublé en cinquante ans ; au recensement de 1911, il a atteint 1 million 333 mille (2). Soit, pour 100 habitants, près de 3 étrangers. Ou si l'on préfère : un étranger pour 32 Français.

Dans certains départements, la proportion est celle-ci : Bouches-du-Rhône : un étranger pour 5 Français ; Meurthe-et-Moselle : un étranger pour 8 Fran-

(1) D^r ROMMEL : *Au pays de la revanche*, Genève, 1886, p. 221.

(2) Dans ce nombre nous ne comptons ni les naturalisés, au nombre d'environ 223.000 et qui sont loin d'être tous entièrement assimilés, ni les ouvriers résidant à l'étranger et franchissant chaque jour la frontière pour venir travailler en France et dont le nombre a pu être évalué à 300.000 environ.

çais ; Nord : un étranger pour 10 Français ; dans le département de la Seine lui-même : un étranger pour 19 Français.

Si, au sein d'une population nombreuse et en voie d'accroissement, la présence d'un groupe, même important, d'étrangers, peut être un précieux facteur de richesse, pour une nation historique et en voie de diminution, c'est un symptôme qui peut paraître inquiétant.

II. — DIMINUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le fléchissement de la France dans son essor économique apparaît clairement, lorsque l'on considère son commerce extérieur.

En 1874, la France était encore la seconde puissance commerciale du monde, elle n'était dépassée que par l'Angleterre et laissait derrière elle l'Allemagne et les États-Unis.

En 1911, elle se trouve rejetée au quatrième rang (14 milliards), dépassée par l'Angleterre (26 milliards), l'Allemagne (22 milliards) et les États-Unis (18 milliards).

Tandis que ses rivales ont triplé et presque quadruplé le chiffre de leurs échanges, c'est à peine si elle est parvenue à doubler le sien.

Les marchés étrangers, où ses intérêts sont défendus

par un trop petit nombre de ses nationaux, lui échappent peu à peu.

Si nous interrogeons, sur les causes de cette infériorité, ceux-là mêmes qui se livrent à l'étude la plus objective des mouvements de notre commerce extérieur, voici ce que nous lisons dans leurs rapports :

... Des causes particulières de faiblesse dont nous souffrons, la plus efficiente... est l'arrêt déplorable du développement de la population. Le défaut de natalité, on ne saurait trop le redire, restreint notre puissance productrice, et nous ne pouvons espérer y pourvoir par un emploi plus intensif du machinisme, car tous les pays font largement appel au concours des machines. Il nous empêche en outre, d'essaimer à la surface du globe, d'y multiplier les foyers d'influence et de propagande commerciale. Enfin, et là réside un de ses effets les plus fâcheux, il enlève à notre marché intérieur l'élasticité qui lui serait si précieuse, nous expose à des crises de surproduction, alors que de grands États voisins, trouvant dans la progression incessante de leur population les éléments d'une clientèle assurée et toujours croissante, peuvent renforcer avec plus de sécurité leurs moyens d'action et supporter sans autant de dommage les variations de la vente au dehors (1).

Que ceux qui seraient tentés de méconnaître l'importance de ce facteur de notre grandeur nationale, qu'est notre commerce extérieur, se souviennent que le recul de nos négociants à l'étranger c'est en

(1) Rapport adressé à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour l'année 1911, par M. Alfred PICARD, président de la Commission permanente des valeurs de douane. *Annales du commerce extérieur*, 1911, 6^e fascicule, (p. 85 et 86).

même temps celui de la langue et de l'influence françaises dont ils sont les plus efficaces propagateurs.

Si nous cherchons de même comment se comportent les autres indices de la prospérité du pays, nous constaterons à peu près partout un arrêt ou un moindre développement de notre activité économique, comparativement à celle des pays étrangers (1).

La richesse de la France reste stationnaire. Son agriculture et plusieurs branches de son industrie sont paralysées par la pénurie de main-d'œuvre.

Seule l'abondance de son épargne fait d'elle la banquière du monde entier.

Mais nous aurions tort d'apprécier à un trop haut prix cette vertu française d'économie. Pour les peuples comme pour les individus, il y a des dépenses productives et des économies destructrices.

Le peuple qui préfère créer des capitaux par l'épargne plutôt que de créer des enfants, sacrifie le présent à l'avenir. Il s'apercevra un jour que l'homme est irremplaçable, car sans lui les capitaux demeurent improductifs.

Il connaîtra alors que des capitaux abondants ne valent pas en dernière analyse une population abondante.

(1) Cf Charles GIDE : *Les conséquences économiques de la décroissance de la natalité*. (*Revue économique internationale*, mars 1910, p. 44).

III. — DIMINUTION DU BIEN-ÊTRE PRIVÉ

La prospérité de la nation ne souffre pas seule de la décroissance de la natalité française ; le bien-être des particuliers ne saurait, à la longue, ne pas en être affecté. Et ce n'est que justice.

Chacun avait cru pouvoir, au détriment de la collectivité, assurer son bien-être propre en limitant le nombre de ses enfants.

Moins il y aura de partageants, pensaient certains, et plus grosse sera la part de chacun. Oui, fait remarquer M. Gide, pourvu que la taille du gâteau reste la même ; or elle diminue et plus vite que le nombre des convives ! Ils ont donc fait un mauvais calcul.

C'était oublier, en effet, que tout individu qui naît est à la fois producteur et consommateur et qu'il produit plus qu'il ne consomme, qu'il contribue donc davantage à enrichir la collectivité par sa production qu'à l'appauvrir par sa consommation.

Il serait aisé, en se plaçant au simple point de vue du consommateur, de montrer que la langueur de notre industrie et de notre commerce, faute de main-d'œuvre et de débouchés, et que l'insuffisante utilisation de notre outillage économique (de nos

chemins de fer en particulier) par une population réduite privent les consommateurs de l'abaissement de prix et de tarifs qui seraient résultés pour eux d'une production plus intense dans un pays plus peuplé.

1° La réduction de la population française accroît la charge d'impôts supportée par chaque contribuable.

Les charges publiques d'un grand pays ne s'accroissent pas proportionnellement à l'accroissement de sa population. Elles sont liées bien plutôt au rang politique qu'il occupe et à l'étendue de son territoire.

L'Allemagne aura bientôt une population double de la nôtre. Accepterons-nous, alors, d'avoir une armée, une marine, une administration, un outillage économique, inférieurs de moitié aux siens ? Poser la question c'est la résoudre. Il faudra donc que chaque citoyen supporte une part d'impôts, croissant avec la diminution du nombre des contribuables.

La dette publique, en particulier, qui figure dans nos dépenses pour 1 milliard environ, soit un cinquième des dépenses totales, représente, pour la plus grande part, une dette ancienne et qui ne s'accroît plus. C'est d'elle qu'il est vrai de dire, surtout, que moins il y aura de partageants et plus grosse sera la part de chacun.

2° La réduction de la natalité n'améliore pas la condition de la classe ouvrière.

C'est en vain que les ouvriers penseraient pouvoir faire hausser leurs salaires en réduisant le nombre de leurs enfants.

Il n'y a de hausses durables de salaires que celles qui reposent sur des besoins profondément ressentis par la classe ouvrière et qui participent à la prospérité de l'industrie.

Or qui soutiendra qu'une classe ouvrière composée de célibataires ou de familles néo-malthusiennes serait plus en état de voir hausser ses salaires, au milieu d'une société industrielle languissante, qu'une classe ouvrière où la coutume des familles fécondes serait générale et qui réclamerait la satisfaction de besoins impérieux à une industrie en voie de constante expansion ?

Que si la raréfaction de la main-d'œuvre pouvait provoquer provisoirement une élévation des salaires, les ouvriers n'en bénéficieraient pas longtemps et, sous la pression de la concurrence internationale, les employeurs auraient tôt fait de briser cette élévation factice par l'introduction d'ouvriers étrangers (1) ou de machines.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir ces affirmations se vérifier autour de nous.

(1) Ignore-t-on, par exemple, que dans le bassin de Briey,

IV. — DIMINUTION INTELLECTUELLE ET MORALE

Nous n'avons pas à dire ici quelle influence néfaste exerce sur les caractères et les volontés les mœurs individualistes de la famille française réduite à un ou deux enfants par amour du bien-être et par crainte des responsabilités.

D'autres publications du *Comité français pour le Relèvement de la natalité* poursuivront cette analyse morale.

Nous ne voulons signaler, ici que deux conséquences sociales auxquelles on ne prête pas assez attention.

1^o La restriction de la natalité c'est la diminution des talents dans un pays.

Le recrutement des « valeurs » qui sont indispensables à tous les *ordres* et à tous les *degrés* d'activité d'une grande nation, sera d'autant plus aisé,

pour ne citer que ce seul cas, on compte dans certaines mines 60, 68 et 77 0/0 d'Italiens pour 27, 17 et 10 0/0 de Français.

Nous aurons occasion, d'ailleurs, de reprendre cette démonstration dans une brochure que nous lui consacrerons spécialement : *La Défense du salaire et le Néo-Malthusianisme*.

pour un pays, que le nombre des enfants y sera plus grand. Aucun rang, en effet, n'est assigné au génie ou à la valeur dans l'ordre des naissances.

Si la règle universelle avait été de se contenter de deux enfants, fait remarquer M. Henri Joly, nous n'aurions eu ni Montaigne, ni Descartes, ni le cardinal de Richelieu ; si on n'avait pas voulu dépasser trois, l'Italie n'aurait pas connu Michel-Ange, ni l'Angleterre Cromwell, ni la France Napoléon. Il a fallu aller au-delà du quatrième pour avoir un Mozart, comme pour avoir un Mirabeau. Franklin était au moins le quatorzième de la famille, et les exemples de cette sorte pourraient aisément s'accumuler (1).

Dans un domaine plus modeste, comment ne voit-on pas que la France se trouve privée d'une partie des talents qu'elle serait en droit de posséder, du fait que les familles qui pourraient le mieux les préparer limitent leur postérité à un ou deux enfants ?

2^o La diminution du nombre des naissances entraîne la prépondérance des vieillards dans la vie sociale.

Chez les peuples jeunes et sains — tels, par exemple, la Bulgarie et la Serbie — l'élément le plus nombreux est constitué par les jeunes gens.

Ces peuples renouvellent sans cesse leur capital humain.

(1) HENRI JOLY : *La Dépopulation* (Revue *L'Education*, juin 1912, p. 157.)

En France, cette répartition normale des âges dans la société se trouve faussée : les enfants et les jeunes gens représentent une faible part de la population (34,5 0/0), tandis que les vieillards s'y trouvent proportionnellement plus nombreux que partout ailleurs (12,5 0/0 en France, 7,5 0/0 en Allemagne et en Angleterre).

Ce fait exerce sur l'orientation de notre vie sociale une influence incontestable.

Dans un pays où prédomine les gens d'âge mûr et les vieillards, les qualités d'épargne et de prudence routinière sont plus estimées que celles qui permettent l'expansion hardie et les grandes entreprises. De même la législation s'y tourne plus volontiers vers les problèmes de l'âge adulte et de la vieillesse que vers ceux qui touchent à l'avenir de la race.

LES CAUSES

Nous avons mesuré le mal et l'influence mortelle qu'il exerce sur tous les ressorts de notre vie nationale.

Il ne sera que trop aisé, hélas ! d'en découvrir les causes — l'unique cause, faudrait-il dire — et de quelle nature est le remède.

Nous allons montrer, en effet, que la décroissance de la France n'est imputable ni à un excès de mortalité, ni à une insuffisance du nombre des mariages, ni à une stérilité organique propre à notre race, mais seulement à la « demi-stérilité » volontaire et systématique de la famille française.

I. — La décroissance de la France n'est pas imputable à un excès de mortalité.

Si les naissances françaises surpassent à peine les décès et parfois leur sont inférieures, ce n'est pas que la mortalité française soit exceptionnellement élevée.

Elle est à peu près celle de tous les pays situés à la même latitude. Elle pourra sans doute être réduite : la mortalité infantile et la mortalité tuberculeuse, notamment, fléaux de notre pays, pourront,

nous l'espérons ardemment, être diminuées par les progrès de l'hygiène.

L'excédent des naissances sur les décès en serait-il notablement affecté ? Il est permis d'en douter, beaucoup d'enfants qui naissent n'ayant été appelés à la vie, dans l'état actuel de nos mœurs, que pour remplacer ceux qui ont disparu. Il est aisé de se rendre compte, en tout cas, que la mortalité n'étant pas indéfiniment réductible, les gains réalisés de ce côté ne suffiraient pas à rétablir l'équilibre.

L'Allemagne a beaucoup réduit sa mortalité en ces dernières années. Pour 10.000 habitants, elle compte actuellement 169 décès, tandis que nous en comptons 178 ; mais elle enregistre 298 naissances et nous 196.

Nous avons 9 décès de plus et 102 naissances de moins.

On voit d'où vient l'écart.

Fussions-nous parvenus à réduire notre mortalité autant que notre voisine, nous aurions réalisé un gain total de 36.000 existences, alors qu'il nous en faudrait plus de 400.000.

En cette matière, d'ailleurs, notre science a des bornes : nous ne pouvons pas, à volonté, enrayer l'œuvre de la mort, tandis qu'il nous est toujours loisible de créer de la vie.

« Il est très difficile d'empêcher un homme de mourir ; les plus grands médecins n'y parviennent que rarement. Tandis qu'il est très facile de faire naître un homme : cela est à la portée du dernier des manœuvres. » (Dr J. BERTILLON).

II. — La décroissance de la France n'est pas imputable à l'insuffisance du nombre des mariages.

Jamais peut-être, en France, le nombre des mariages n'a été aussi élevé et cependant jamais le nombre des naissances n'a été plus bas.

En 1881 : 282 mille mariages donnaient 937 mille naissances.

En 1911 : 308 mille mariages en donnent 742 mille.

Autre comparaison. En 1910, pour 10.000 habitants, on compte :

En Allemagne, 154 mariages et 298 naissances.

En France, 156 mariages et 196 naissances.

Deux mariages de plus, 102 naissances de moins.

C'est qu'évidemment il y a deux manières d'entendre le mariage !

III. — La décroissance de la France n'est pas imputable à la stérilité organique.

Qui oserait invoquer une stérilité organique spéciale à notre race, alors que chacun sait.

1° Que la natalité illégitime ne présente pas la même diminution que la natalité légitime.

2° Que le nombre des avortements ne cesse d'augmenter.

Le professeur Lacassagne estime à 500.000 environ le nombre des avortements pour toute la France, ce qui reviendrait à dire que 40 0/0 des enfants conçus seraient anéantis avant de voir le jour.

Des enfants pourraient donc naître si on ne les supprimait pas. Cela a-t-il besoin, hélas ! d'être démontré...

3° Que la France compte en réalité une proportion peu élevée de familles entièrement stériles (6, 4 0/0 des mariages ayant duré plus de vingt-cinq ans).

4° Que l'on y trouve, par contre, des familles nombreuses ou ayant eu un nombre d'enfants *nés* suffisant pour attester la fécondité organique de ces familles.

La natalité légitime seule diminue et se restreint systématiquement à un ou deux enfants par famille. Cette « demi-stérilité » n'a rien d'organique mais relève de la volonté.

« Un ménage qui a eu un enfant peut, dans la grande majorité des cas, en avoir d'autres. Presque toujours s'il ne les a pas c'est qu'il ne veut pas les avoir. » (Professeurs PINARD et Charles RICHEL).

IV. — La décroissance de la France n'est imputable qu'à la stérilité volontaire de la famille française.

Le mal dont meurt la France, ne le sait-on pas :

c'est la « demi-stérilité » volontaire et systématique de la famille française.

Dans la période 1801-1810, pour 1.000 habitants, on comptait 33 naissances.

Dans la période 1901-1910 on n'en compte plus que 21.

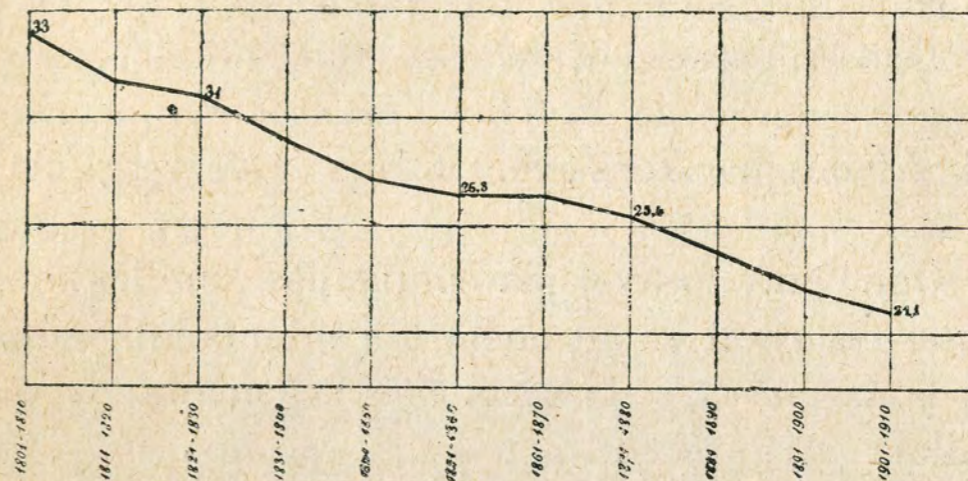


FIG. VI. — Chute de la natalité française de 1801 à 1910 (par 1.000 habitants).

Pour cette dernière période l'Allemagne en a compté 32, soit environ le même nombre que la France de 1801.

Toute notre décadence est là.

On fait parfois remarquer que ce dernier chiffre accuse un léger fléchissement dans la natalité allemande et que cela peut nous rassurer pour l'avenir.

Il n'y a pas, à notre avis, de plus dangereuse illusion. Car c'est oublier que l'Allemagne est encore loin d'être tombée à notre niveau et que, si jamais elle venait à s'engager dans cette voie, elle conserverait sur nous l'écrasante supériorité que lui assure

dès maintenant le siècle d'étonnante prolificité qu'elle vient de parcourir et en outre les millions d'hommes qu'elle accumulera encore dans le siècle qui lui serait nécessaire pour tomber à notre niveau actuel.

Pour mesurer l'importance de cette inégalité au point de départ, il suffit de savoir que quand il est né en France, en 1910, 774 mille enfants, il en est né en Allemagne tout près de deux millions.

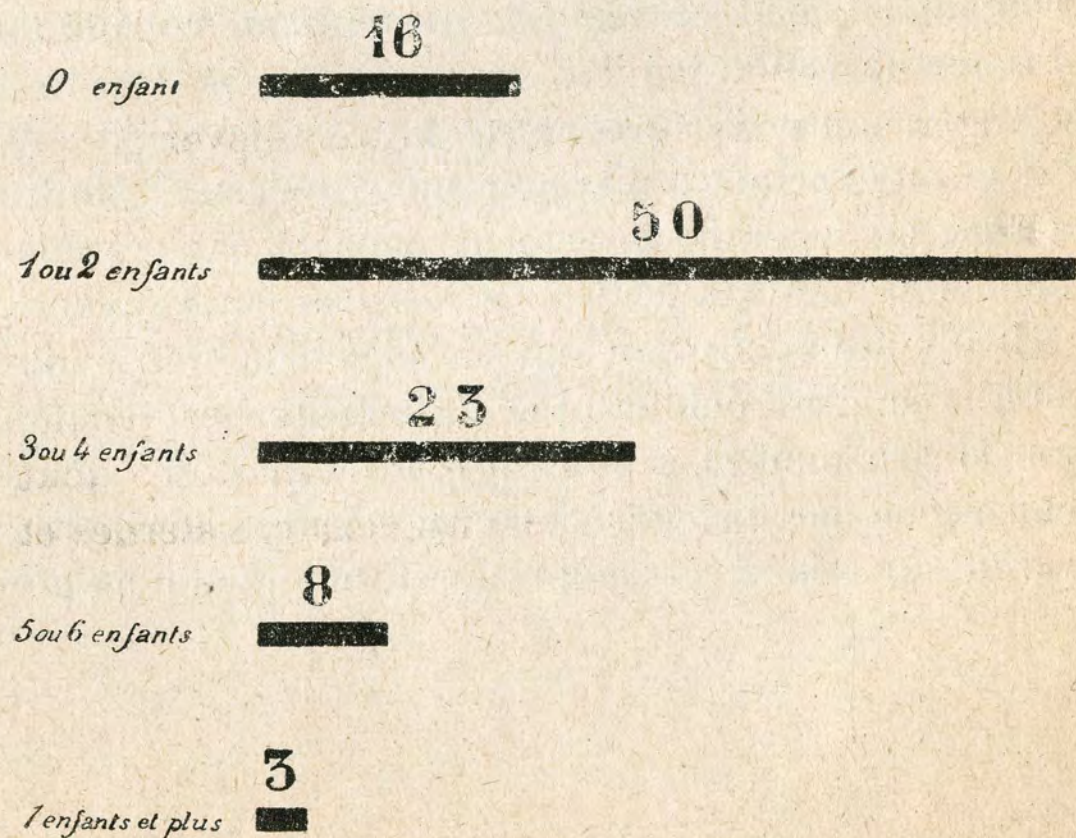
Il y aura bientôt trois naissances allemandes contre une française.

Nous avons déjà établi que la France ne comptait qu'un nombre assez faible de familles stériles et que d'autre part il s'y rencontrait des familles nombreuses.

Mais ce qui nous manque, ce sont des familles moyennes normales.

Ce tableau le fait ressortir à l'évidence.

FIG. VII. — Comment se répartissent 100 familles, d'après le nombre de leurs enfants.



On voit que sur 100 familles, 66 n'ont pas d'enfants ou en ont un ou deux. Pour plus de la moitié des familles françaises on trouve donc moins d'enfants que de parents. Moins de remplaçants que de personnes à remplacer !

En d'autres termes sur 10 familles :

Quatre n'ont pas d'enfant ou n'en ont qu'un, **c'est-à-dire qu'elles ne seront pas remplacées.**

Deux seront à peine remplacées.

Quatre seulement acceptent de dépasser deux enfants, c'est-à-dire de contribuer à accroître leur pays.

La fécondité moyenne de l'ensemble des familles françaises ressortit ainsi à 2,7 enfants *nés* par famille.

Et il ne s'agit là que des enfants nés. Combien n'atteindront pas l'âge adulte ! Après cette inévitable réduction, le chiffre, pour la France, tombe presque à 2 enfants *survivants* par famille, exactement à 2,2.

Comparons la famille française et les familles étrangères et nous verrons ce chiffre s'élever :

En Angleterre à 3,7 ;

En Allemagne à 4,2 ;

En Italie à 4,5 ;

En Russie à 4,7 ;

C'est sur un peu plus de 2 enfants par famille que l'on compte, en France, pour remplacer tout d'abord les deux parents, puis les ménages stériles et les célibataires !

Qui ne voit, qu'à ce régime, la diminution de la France est certaine ?

La France ne reprendra son rang parmi les grandes nations que le jour où les Français comprendront que le système de la famille à deux enfants conduit au suicide national.

Personne ne peut prétendre limiter, à son gré, sa postérité, sans porter atteinte à la vie même de son pays. Une nation ne peut vivre qu'autant qu'on ne lui en refuse pas les moyens.

C'est ce qui donne à ce problème son caractère tragique et ce qui peut en faire, si nous le voulons, la suprême grandeur.

Le sort de la France est entre les mains de chaque citoyen.

Sans doute des lois pourront abaisser certains obstacles ou venir en aide aux plus misérables. Le problème n'est pas là. Il est dans la volonté obstinée de ces familles bourgeoises, de toutes ces familles de cultivateurs aisés ou d'ouvriers à larges paies qui se refusent à perpétuer leur race et à assurer la prospérité de leur pays, pour jouir de leurs aises, et réduire leurs responsabilités.

Tant qu'une cohorte vaillante de bons citoyens ne saura pas s'arracher à cet enlisement dans l'égoïsme et la lâcheté qui conduit les peuples à la mort, tant qu'on ne comprendra pas que *le devoir sacré de la transmission de la vie est le premier devoir et la plus sublime mission qui incombent*

aux individus comme aux sociétés, tant que les jeunes gens, joyeusement, ne se prépareront pas de bonne heure, à fonder une famille et ne la voudront pas féconde, il n'est pas de guérison possible. C'est la mort de notre race à brève échéance.

Nous ne pouvons pas croire que la France qui a donné au monde l'exemple de si admirables résurrections nationales décrètera elle-même, cette fois, sa propre déchéance.

Que chacun en décide devant sa conscience et sache bien que **c'est une question de vie ou de mort pour la France.**

Que chacun examine loyalement sa propre conduite. **On n'a point le droit de se donner comme un honnête homme et comme un bon Français**, lorsqu'on met tant d'opiniâtreté et de ruse à violer le plus sacré et le plus noble de ses devoirs.

Grande Imprimerie de Blois, 2, rue Haute. — 5999.
